

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**

APPROUVRE l'état des créances éteintes pour un montant total de 15 517,27 €,

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont tous les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Philippe AUDEBERT

La Secrétaire de Séance



Carole BERGER-JACOB

Délibération rendue exécutoire du fait de :

- Sa transmission au contrôle de légalité le : 03.10.2025
- Sa publication sur le site internet de la commune le : 03.10.2025